



IPMR de Nevers Institut Paramédical des Métiers de la Rééducation

10 place du Général Pittié 58000 NEVERS

☎ 09.81.79.27.57 – www.ipmr-nevers.fr – ✉ secretariat@ipmr-nevers.fr

FORMATION DES TUTEURS DE STAGES PARAMÉDICAUX *une approche par les compétences*

Proposer un bon tutorat aux étudiants en formation paramédicale est un élément essentiel pour une formation de qualité pour vos futurs confrères, mais c'est aussi analyser votre pratique dans le but d'améliorer ses prises en charge.

Cette formation, proposée par l'équipe pédagogique de l'IPMR de Nevers, respecte les instructions de la DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux.

L'IPMR propose donc 4 journées thématiques avec les objectifs suivants :

- analyser ses pratiques professionnelles ;
- apporter des méthodes d'analyse réflexive des pratiques professionnelles ;
- mobiliser les fondamentaux de la pédagogie sur le lieu de stage ;
- utiliser les méthodes appropriées à l'apprentissage ;
- maîtriser les enjeux du référentiel de formation, du référentiel d'activité ainsi que des compétences ;
- identifier le projet de l'étudiant et sa progression dans les paliers d'apprentissage ;
- accompagner l'étudiant dans son analyse réflexive de pratiques professionnelles ;
- développer vos méthodes d'évaluation des connaissances et des compétences.

JOUR 1 – Mardi 19 septembre 2023 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (durée : 7 heures)

- concepts en sciences de l'éducation
- la formation en alternance, l'alternance intégrative

JOUR 2 – Mardi 26 septembre 2023 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (durée : 7 heures)

- les situations apprenantes
- analyse réflexive des pratiques professionnelles : méthodes et enjeux

JOUR 3 – Mardi 14 novembre 2023 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (durée : 7 heures)

- le portfolio, les paliers d'apprentissage
- le référentiel d'activité, le référentiel de formation
- l'évaluation des compétences

JOUR 4 – Mardi 21 novembre 2023 de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (durée 7 heures)

- l'évaluation, l'autoévaluation
- l'entretien d'explicitation.

Coût de la formation : 800 € pour les 28 heures (4 jours)

Nombre maximum d'inscrits : 12 personnes. *Toutefois, si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant (8), l'IPMR se réserve le droit d'annuler la formation, tous les règlements seront dans ce cas restitués.*

Aucun remboursement ne sera effectué pour une annulation des candidats dans les 15 jours précédents la formation.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION.